

# **Diplôme d'aide médico-psychologique (DAMP)**

**Durée de la formation** : 1 an

**Conditions de recrutement** : Aucun diplôme n'est exigé. Toutefois les titulaires d'un brevet des collèges, d'un BEP ou d'un certificat d'aptitude aux professions d'aide soignant, d'aide à domicile ou d'auxiliaire de puériculture et d'auxiliaires de vie et accompagnatrice de vie seront dispensés de l'épreuve écrite d'admissibilité.

Pas de concours d'entrée, la sélection se fait sur dossier

**Nombre de places** : 10

Pour plus d'informations, adressez-vous au secrétariat filière sociale de l'IFPSS : 24.38.99